

Frontaliers Français

L'OGBL organise, en 2010, 5 conférences pour les frontaliers français

Fiscalité: la déclaration d'impôts au Luxembourg

L'OGBL a prévu d'organiser **cinq réunions d'information** sur la fiscalité luxembourgeoise afin de permettre aux frontaliers français de remplir au mieux leur déclaration d'impôts et d'optimiser leur situation fiscale.

Les cinq dates de conférences qui ont été fixées :

Ville	Date et heure	Lieu
Audun-le-Tiche	3 mars 2010 à 18h30	Salle Jean Moulin, avenue Salvador Allende
Thionville	8 mars 2010 à 18h30	Maison de quartier Dupont-des-Loges, rue Dupont-des-loges
Mont Saint Martin	11 mars 2010 à 18h30	Salle Victor Hugo, avenue du Bois
Thionville	15 mars 2010 à 18h30	Maison de quartier Dupont-des-Loges, rue Dupont-des-loges
Algrange	14 avril 2010 à 18h30	Salle du foyer socio-culturel Ambroise
Croisat, place F. Mitterrand		

Les conférences débiteront par un bref rappel des dispositions d'imposition en vigueur au Luxembourg. L'animateur, s'intéressera ensuite aux opportunités offertes par la demande de modération d'impôts et par la déclaration d'impôts. L'orateur abordera les réformes fiscales récentes, y compris celle concernant le boni enfant, les différents types de ménages fiscaux frontaliers et insistera sur le cas du résident assimilé.

L'intervenant passera ensuite en revue l'ensemble des déductibilités possibles (frais de formation, frais de déplacement, les primes d'assurance, l'épargne, le logement, les intérêts débiteurs de prêts à la consommation et prêts hypothécaires, dons, charges extraordinaires, frais de personnel, frais de crèche, ...). Il expliquera et illustrera chaque point à l'aide d'extraits de la fiche de déclaration d'impôts.

Une série d'exemples concrets illustreront aussi bien les économies d'impôts potentielles que peuvent réaliser différents types de foyers fiscaux que les possibilités d'optimisation fiscale qui sont à leur disposition.

Les participants auront la possibilité de poser leurs questions au terme de la présentation.